

Avec le soutien de la



Appel à projets CNSA 2021 : Participation des personnes vivant à domicile, et de leurs proches aidants, dans la gouvernance des services qui les accompagnent

RAPPORT FINAL

Expérimentation sur la participation des personnes accompagnées dans le cadre des dispositifs d'Emploi accompagné de la région Grand Est

Porteur du projet : Association Marguerite Sinclair représentant un consortium des dispositifs d'Emploi accompagné du Grand Est

Référence de la convention : 0000 1923

Date de production du rapport final : 29/05/2024

Sommaire

I. Les motivations du projet	3
II. La méthode mise en œuvre	4
La mobilisation des structures participantes	4
La formation des professionnels.....	5
La mise en œuvre des groupes locaux et des groupes régionaux	6
L'évaluation de l'expérimentation.....	7
III. Les résultats.....	8
La mise en œuvre des groupes locaux au sein des structures.....	8
La mise en œuvre des groupes régionaux	9
Le suivi des proposition des groupes	10
Modèle économique.....	11
Synthèse des résultats de l'évaluation.....	11
La production des livrables finaux	15
Le guide méthodologique.....	15
Le guide de l'essaiimage.....	16
Le rapport d'évaluation.....	17
IV. Bilan critique du projet.....	18
Conformité des résultats avec les objectifs	18
Difficultés et obstacles non identifiés	19
V. Suite à donner.....	20
VI. Annexe 1 : livrables	21
VII. Annexe 2 : conduite du projet.....	22
Calendrier rétrospectif des différentes étapes.	22
La réalisation des comités de pilotage	22
Tableau récapitulatif des moyens humains utilisés	24

I. Les motivations du projet

Le dispositif d'Emploi accompagné se base sur l'autodétermination des individus avec un accompagnement « sur-mesure » et intensif en fonction des préférences des personnes. Pour autant, l'évaluation nationale du dispositif réalisée par l'Agence nouvelle des solidarités actives (Ansa) publié en 2021 a permis d'identifier l'absence d'actions de participation visant à recueillir le point de vue des personnes accompagnées sur le service rendu et contribuer ainsi à l'amélioration de l'accompagnement.

Fondé sur un consortium de douze structures porteuses de l'Emploi accompagné dans le Grand Est, le projet vise à développer la participation au sein des structures d'Emploi accompagné. L'ingénierie du projet (cadrage et suivi, formation des référents, animation des groupes régionaux, capitalisation à des fins d'essaimage) a été confiée à l'Ansa.

Le projet visait à installer les pratiques de participation à deux niveaux :

- **Au niveau local : de groupes locaux de participation** composés de personnes accompagnées et de professionnels, un pour chaque dispositif d'Emploi accompagné membre du consortium ;
- **Au niveau régional : un groupe régional**, composé des professionnels des différents dispositifs membres, de l'Ansa en appui, et des personnes accompagnées, membres des groupes locaux.

La participation doit permettre de retirer différents types de bénéfices :

- **Pour les individus** : développement de l'autodétermination et du pouvoir d'agir ;
- **Pour les DEA** : la construction et la mise en œuvre de nouveaux outils ou méthodes au plus près des besoins des personnes accompagnées ;
- **Pour les institutions** : la participation effective des personnes à la gouvernance du dispositif au niveau de chaque structure de l'Emploi accompagné mais également au niveau régional.

Ces bénéfices ont été mesurés à travers une évaluation menée par une évaluatrice externe, Marina Drobi dont les conclusions sont présentées dans un rapport d'évaluation.

II. La méthode mise en œuvre

La mobilisation des structures participantes

Suite à la sélection du projet, 12 structures d'Emploi accompagnées parmi les 15 du Grand Est ont rejoint le consortium. Une structure s'est ajoutée (Au Fil de la vie) et une autre s'est retirée (AMIPH), faute de moyens humains disponibles.

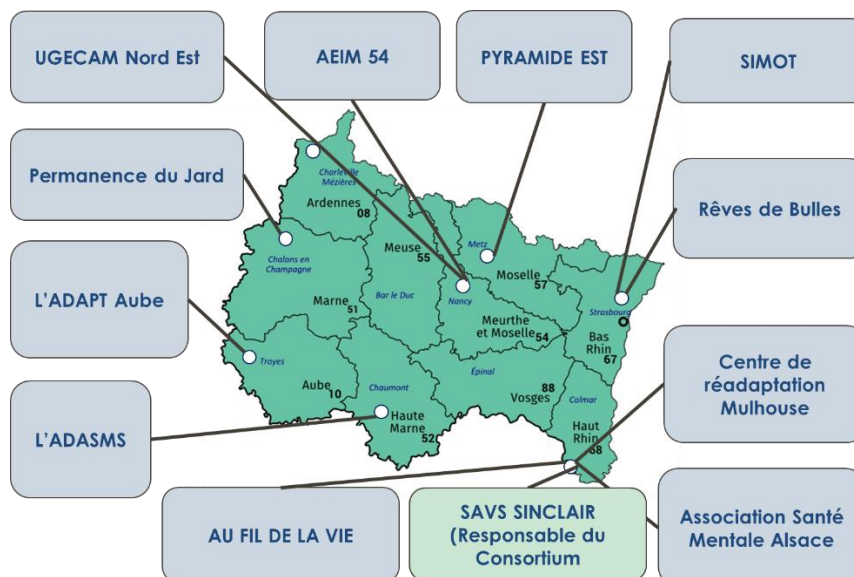


Illustration : cartes des structures participantes à l'expérimentation

Le 18 janvier 2022, une réunion de lancement réunissant l'ensemble des parties prenantes a été organisée. Cette réunion, organisée conjointement par Marguerite Sinclair avec l'Ansa (ingénierie du projet) et Marina Drobi (évaluation du projet), a permis de partager le contexte et les objectifs du projet avec les directions des services ou des structures participantes.

Lors de cette réunion de lancement, la méthodologie du projet a été présentée afin que l'ensemble des structures participantes puissent s'engager dans l'expérimentation en ayant validé les conditions d'implication :

- Désignation d'un référent dans chaque structure pour :
 - Suivre la formation-action
 - Animer un groupe local une fois par mois jusqu'à fin 2023
 - Participer à l'évaluation et aux ateliers de modélisation
 - Passer le relais si nécessaire à un autre référent / à d'autres référents
- Pour les directions :
 - Permettre au référent désigné d'avoir les moyens de déployer l'action de participation
 - Participer au comité de pilotage (en représentation ou de manière tournante)
 - Avoir la volonté de pérenniser l'action de participation au-delà de la phase expérimentale si celle-ci démontre sa plus-value

- Mise en commun de méthodes : partage de bonnes pratiques expérimentées dans le cadre de l'action et dans d'autres cadres que le DEA (CVS, GEM ...)

La réunion de lancement a été également l'occasion de valider certains points méthodologiques (séquencement et lieu de formation, fréquence des groupes locaux et régionaux) et de travailler ensemble ses facteurs clés de succès (avoir une base commune tout en laissant à chaque structure ses spécificités, bien communiquer auprès des équipes et des personnes, mettre à disposition des référents les moyens nécessaires pour organiser le groupe local ...).

La formation des professionnels

A l'issue de la réunion de lancement, le projet est rentré dans sa première phase : la formation des référents en charge de déployer les groupes locaux de participation.

Ainsi, chaque structure a identifié rapidement un ou deux référents volontaires et la formation a pu démarrer dès le mois de mars 2022, conformément au planning prévisionnel du projet.

La formation a été séquencée de la manière suivante :

- **Jours 1 et 2 (22 et 23 mars 2022)**
 - Décrire et argumenter sur les attendus des actions de participation
 - Structurer et organiser la réalisation (déroulé, logistique, acteurs locaux ...)
 - Mobiliser et préparer les personnes pour les réunions
- **Jours 3 et 4 (31 mai et 1^{er} juin 2022)**
 - Animer les réunions en présentiel ou à distance
 - Exploiter et restituer les résultats obtenus
- **Jours 5 (13 septembre 2022)**
 - Retour d'expérience et partage de pratiques sur le déploiement des groupes
 - Evaluer l'action de participation et l'améliorer chemin faisant

Les différentes séquences de formation ont permis de réunir systématiquement 14 référents (deux structures ayant choisi de former deux personnes). Elles se sont tenues à Nancy, dans les locaux de l'Agefiph qui a mis à disposition une salle de formation ainsi qu'un accueil café.

Une évaluation a permis de mesurer le degré de satisfaction des participants (12 réponses) :

- 9 participants déclarent que la formation répondait tout à fait à leurs attentes et 3 participants que la formation répondait partiellement à leurs attentes
- L'ensemble des modules ont été jugés très utiles ou utiles par les participants.
- Les méthodes et les outils utilisés lors de la formation ont été jugés très positivement par les participants :

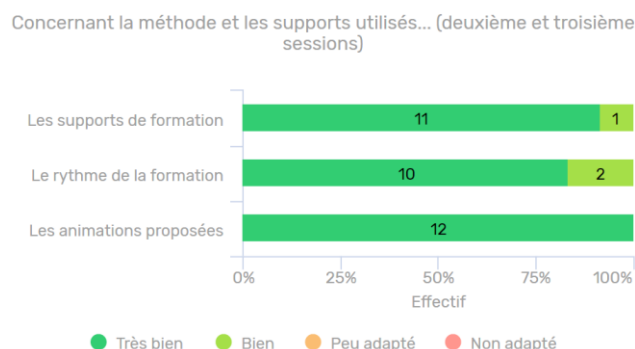


Illustration : Avis des participants sur les méthodes et outils utilisés lors de la formation

A l'issue de la formation, 9 participants se sentaient tout à fait confiants dans leur capacité à déployer les groupes locaux et 3 participants partiellement confiants.

Plus d'informations dans le rapport d'évaluation de l'expérimentation.

La mise en œuvre des groupes locaux et des groupes régionaux

Des réunions en visioconférence et des transmissions d'informations régulières ont eu lieu au sein de l'équipe projet afin de :

- Suivre la bonne réalisation des groupes locaux
- Préparer les réunions du groupe régionaux
- Préparer les comités de pilotage

Ces réunions ont été l'occasion de faire un point régulier sur le bon déroulement des groupes locaux et de concevoir collectivement l'animation des réunions du groupe régional.

Dépt	Structure	Nb réunions	Nb pers. par réunion	Principaux sujets évoqués
54	AEIM	3	4	Communiquer sur l'emploi accompagné, Faire bouger les choses, Echange sur les expériences
68	SESAM'Emploi	7	3	Communication employeurs, développement d'outils pour faciliter l'insertion pro
10	LADAPT AUBE	7	5	Estime de soi / Famille / Handicap
67	Action et Compétence	8	4	Habiletés conversationnelles, estime de soi, DEA et activités annexes
52	ADASMS	4	3	Organisation, fonctionnement, supports de communication
68	Santé Mentale Alsace	5	4	Activités à faire ensemble ; groupe régional ; ce qu'est l'emploi accompagné ; l'entretien d'embauche
54	UGECAM Nord-Est	6	7	Propositions de thèmes et d'axes de travail à améliorer dans notre DEA, création d'un organigramme, d'une carte de vœux.
68	SAVE68 - Association Marguerite Sinclair	8	2	Attentes des personnes et réflexion et choix sur les thématiques pour l'amélioration du DEA - amélioration de la "Roue de l'humeur" pour utilisation en accompagnement individuel
51	Permanence du Jard	3	4	Dispositif DEA et préparation des réunions
68	CRM ARFP	8	7	Séquence d'animation "ce que permet le DEA"
67	RNA SIMOT	5	2	Objectifs de l'emploi accompagné et réflexion sur des pistes d'amélioration du dispositif. Interrogation autour des moyens de communication pour améliorer la participation au groupe local.
57	Pyramide Est	8	5	"la journée du pire" entretien d'embauche, entretien conseiller DEA, vote des thématique pour groupe régional, règlement
Moyenne		6	4	

Illustration : Tableau de suivi d'avancement des groupes locaux présenté à l'occasion du troisième comité de pilotage

L'évaluation de l'expérimentation

L'évaluation du projet a été conduite par Marina Drobi, une évaluatrice indépendante.

Cette évaluation s'est inscrite dans la durée du projet afin de mettre en exergue ses réalisations mais aussi ses résultats entre le T0 qui se situe en phase d'initialisation du projet et le T1, en fin du projet, après un an environ de fonctionnement des groupes locaux de participation.

Les enquêtes du T1 ont été menées en partenariat avec la société Autonomii compte tenu de l'absence de Marina Drobi au dernier trimestre 2023.

La phase de cadrage a permis l'élaboration du référentiel d'évaluation articulé autour de 3 axes évaluatifs déclinés chacun en questions évaluatives, critères de jugement et indicateurs :

- **L'effectivité** : qu'a-t-on fait dans le cadre du projet ?
- **L'efficacité** : quels résultats constate-t-on à l'issue du projet ?
- **L'impact** : est-ce que le projet contribue à des prémices d'évolutions structurelles pour les dispositifs d'emploi accompagné et pour leurs bénéficiaires ?

Ce document de cadrage a guidé l'ensemble des enquêtes évaluatives. Concernant la restitution de l'évaluation, il a été choisi de simplifier légèrement la structure en regroupant certaines questions évaluatives afin de faciliter la lecture des analyses. L'ensemble des dimensions initialement prévues restent bien couvertes.

Plusieurs **outils de collecte d'informations** ont été mobilisés pour conduire l'évaluation dans une logique de comparaison avant/après :

- **Analyse documentaire** couvrant le périmètre du projet ;
- Mise en place et analyse d'un **tableau de bord** des groupes locaux ;
- **Focus-group et entretiens semi-directifs avec les référents du projet** ;
- **Questionnaires auprès des professionnels** au début du projet (13 répondants) et à la fin de celui-ci (17 répondants) ;
- **Questionnaires auprès des participants des groupes locaux** au début du projet (30 répondants) et à la fin de celui-ci (27 répondants) ;
- **Observations et focus groups lors des déplacements sur le terrain** : UGECAM, Marguerite Sinclair au début du projet et SIMOT, AEIM54 et LADAPT à la fin du projet ;
- **Observation lors de deux groupes régionaux** (1^{er} groupe à distance et 4^{ème} groupe en présentiel) et lors du comité de pilotage de juin 2023 associant les personnes accompagnées ;
- **Consultation des personnes accompagnées ayant participé aux groupes régionaux** : 6 entretiens au début du projet et 3 entretiens et un focus group avec 4 participants à la fin du projet ;
- **Entretiens semi-directifs** avec le porteur administratif du projet, **l'association Marguerite Sinclair, et l'ANSA.**

III. Les résultats

La mise en œuvre des groupes locaux au sein des structures

11 groupes locaux ont été mis en place par 12 dispositifs participants (fusion de deux structures pour animer un des groupes).

Les groupes locaux réunissaient entre 3 et 10 personnes selon les territoires selon une fréquence variable d'un groupe à un autre (entre une fois par semaine et une fois par trimestre). Leurs buts étaient de développer le pouvoir d'agir des participants et de contribuer à améliorer l'accompagnement proposé.

Les réunions des groupes comprenaient différentes séquences telles que des activités de pair-aidance, d'exercice pratiques et d'ateliers de travail pour améliorer la participation, mais également des temps conviviaux pour renforcer le groupe et la sociabilité des participants.



Illustrations : photo des réunions du groupe local Santé Mentale Alsace

Au total, 198 réunions ont été réalisées entre le début du projet et la fin de l'année 2023. D'autres réunions ont été réalisées en 2024 mais n'ont pas été comptabilisées au titre du projet. Les groupes ont réuni environ 140 personnes accompagnées.

Chaque groupe a déployé des méthodes innovantes telles que la roue de l'humeur au sein de l'association Marguerite Sinclair ou une BD pour présenter l'Emploi accompagné au sein de l'association Pyramide Est.



Illustration : Exemple de productions des groupes locaux

Plus d'informations dans le rapport d'évaluation de l'expérimentation.

La mise en œuvre des groupes régionaux

Le groupe régional, baptisé « Ensemble participatif de l'Emploi accompagné » à l'occasion de la 4^{ème} réunion, était composé de personnes accompagnées dans les groupes locaux et d'animateurs des groupes.

Ce groupe qui s'est réuni cinq fois entre décembre 2022 et avril 2024 dont trois fois en présentiel à Nancy, réunissait une trentaine de participants.

Lors des deux dernières rencontres à Nancy, des représentants des institutions (ARS, DREETS, Agefiph) ont également participé. Le but du groupe régional était de créer une dynamique entre les groupes locaux et de faire le lien avec les pouvoirs publics au niveau régional pour améliorer l'Emploi accompagné.



Illustration : atelier réalisé au cours de la deuxième réunion du groupe régional

Les réunions du groupe régional alternaient des moments de cohésion du groupe (activité brise-glace), des temps de présentation des productions des groupes locaux, des activités de réflexion pour améliorer les modes de fonctionnement de l'Emploi accompagné (ateliers, débats mouvants, sondages interactifs...) ainsi que des temps conviviaux (accueil café sous forme de bingo, repas collectif).

Les trois groupes régionaux réalisés à Nancy ont donné lieu à la production de vidéos.



Illustration : Vidéo tournée à l'occasion de la rencontre du 7 novembre

Plus d'informations dans le rapport d'évaluation de l'expérimentation.

Le suivi des proposition des groupes

Les propositions des groupes locaux et des groupes régionaux ont été consolidés dans un fichier de suivi.

Ce fichier de suivi a été partagé avec les institutions en charge de l'Emploi accompagné et les directions à l'occasion des comités de pilotage et des rencontres régionales de l'ensemble participatif de l'Emploi accompagné afin de trouver une réponse aux propositions et de suivre leur mise en application.

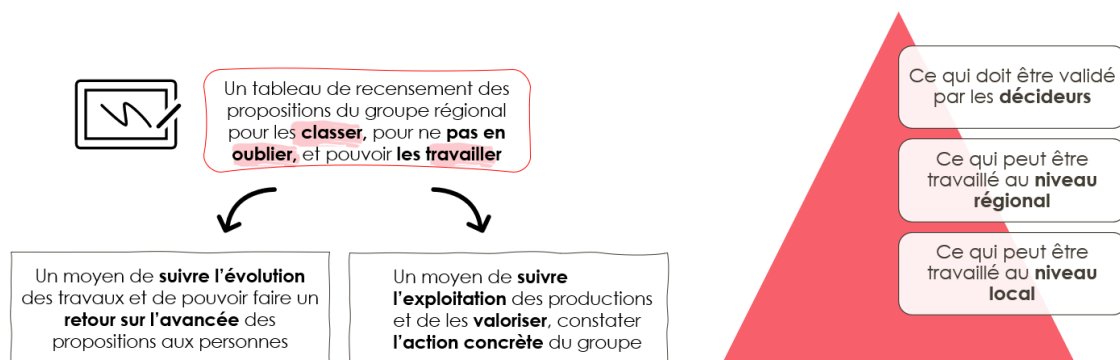


Illustration : présentation des modalités de suivi et d'application des propositions

La grande majorité des propositions ont donné lieu à une mise en application.

Plus d'informations dans le rapport d'évaluation de l'expérimentation.

Modèle économique

Un budget était prévu pour l'animation des groupes locaux et des groupes régionaux afin de prévoir le défraiement des déplacements et la convivialité (accueil café et éventuellement le repas).

Dans le cadre de l'expérimentation ont été pris en charge :

- Un budget convivialité de 700 € pour chaque groupe local sur la durée de l'expérimentation (18 mois)
- L'ensemble des frais de déplacement des participants aux groupes régionaux et aux formations (pour les animateurs)
- L'organisation des repas (environ 500 € par rencontre pour 35 participants)

L'installation d'une action de participation n'est donc en soit pas très couteuse d'un point de vue strictement budgétaire. Elle nécessite en revanche de libérer du temps aux professionnels et éventuellement de bénéficier d'une équipe d'animation régionale, comme ce fut le cas avec l'Ansa lors de l'expérimentation.

Synthèse des résultats de l'évaluation

Le projet de développement de la participation des personnes accompagnées dans le cadre des dispositifs d'Emploi accompagné de la région Grand Est s'est traduit par plusieurs réalisations concrètes ayant permis de créer un cadre pour l'expression et le recueil de la parole des personnes accompagnées.

La formation et l'outillage des professionnels

Dans les 12 associations participantes, un ou deux référents ont été formés à la participation par l'Agence Nouvelle des Solidarités Actives, dans une logique de formation-action qui s'est déroulée au moment du lancement des premiers groupes locaux. Cette formation a permis de développer et/ou de consolider les compétences des professionnels participants en matière d'animation de dynamiques participatives. Ils ont bénéficié par ailleurs de nombreux outils pour les aider à animer la démarche localement : outils de communication, outils de préparation des réunions, outils d'animation, ... Un groupe WhatsApp et un espace de partage documentaire Padlet ont permis de maintenir la dynamique d'échange tout au long du projet.

La mise en place des groupes locaux

C'est donc dans un cadre assez sécurisé que les groupes locaux se sont mis en place dès l'été 2022.

11 groupes ont ainsi été créés car deux associations ont fait le choix de mutualiser leur démarche.

Entre le lancement du projet la fin de l'année 2023, 198 réunions ont eu lieu même si leur nombre varie considérablement d'un groupe à l'autre. Les territoires ayant connu quelques difficultés de mobilisation comptent une dizaine de réunions sur la période de 18 mois, alors que les territoires ayant axé les rencontres sur la pair-aidance, qui était une attente forte des bénéficiaires, ont organisé entre vingt et trente réunions. En tout, 140 personnes accompagnées ont participé aux groupes locaux, au moins une fois, avec une forte diversité des participants (âge, genre, handicap), même si on constate une forte

représentation des personnes avec un handicap psychique ou avec autisme, ce qui n'est pas surprenant par rapport au ciblage initial du dispositif.

La dynamique de la participation s'est confrontée à quelques difficultés pour la mobilisation des bénéficiaires et la stabilité de leur participation.

La baisse globale du nombre de bénéficiaires reste limitée : entre la première réunion du projet et la dernière réunion de l'année 2023, il passe de 70 à 58 personnes. En revanche, il y a un turn-over de participants et dans 5 dispositifs le dernier groupe de 2023 est composée de moins de 5 personnes (il s'agit d'un choix délibéré pour une association).

Les principales raisons évoquées par les professionnels et les participants pour expliquer les difficultés de participation sont les suivantes : manque de disponibilité notamment pour les personnes en emploi, contraintes liées au handicap des personnes accompagnées (rendez-vous ou difficultés psychologiques à se retrouver en groupe), déplacements lorsque les participants sont éloignés de la salle de réunion, et enfin manque d'intérêt pour les objectifs de l'expérimentation, à savoir la participation à l'amélioration du dispositif d'emploi accompagné.

En effet, même lorsqu'ils sont intéressés par les rencontres collectives, les bénéficiaires sont surtout en attente d'échanges entre pairs ou de la mise en place d'actions pouvant leur être directement utiles (ateliers sur les compétences professionnelles ou psychosociales, visites d'entreprises...). Il est important de répondre à ces attentes pour favoriser l'appropriation du groupe par les participants et leur mobilisation dans la durée ; il s'agit d'une certaine manière d'un prérequis pour toute participation collective au fonctionnement et à l'amélioration du service.

A noter que, malgré quelques difficultés de mobilisation, tous les dispositifs souhaitent continuer les groupes après la fin du projet.

La dynamique régionale en soutien au développement de la participation

Au niveau régional, le projet a été étayé par la mise en place d'un comité de pilotage réunissant toutes les parties-prenantes : référents du projet, directions d'associations, représentants institutionnels (ARS, AGEFIPH et DREETS notamment) ainsi que les personnes accompagnées à partir de juin 2023.

Par ailleurs, 5 groupes régionaux ont été animés par l'ANSA. Ils ont associé, sur pied d'égalité, les professionnels et les personnes accompagnées. Les groupes régionaux se sont avérés être un cadre propice pour faire émerger et formaliser des propositions pour faire évoluer l'emploi accompagné, du fait de la présence des personnes accompagnées particulièrement motivées par la dynamique participative et grâce aux méthodes d'animation de l'ANSA qui a été garante du fil rouge du projet.

Ainsi, dès le deuxième groupe régional, l'échange sur les problématiques rencontrées et les solutions possibles dans le cadre des ateliers, ont permis de faire émerger plusieurs outils ou modalités d'accompagnement particulièrement pertinents aux yeux des participants.

A la fin du projet, la liste des propositions du groupe régional a été formalisée par l'ANSA. Elle comporte tant des actions à décliner localement que des propositions d'amélioration de l'Emploi accompagné en tant que politique publique. Par ailleurs, les bonnes pratiques de la mise en place de groupes de participation ont été capitalisées dans le cadre d'un guide d'essaimage qui s'adresse à d'autres dispositifs de l'Emploi accompagné et au-delà.

La participation à la gouvernance encore à concrétiser

Le projet a posé des fondements pour la participation des personnes accompagnées à la gouvernance des dispositifs même si celle-ci n'a pas pu se concrétiser pour l'instant, notamment en raison du temps nécessaire pour mettre en place les prérequis.

Au niveau régional, le projet a été l'occasion d'organiser un premier temps d'échange entre décideurs et les personnes accompagnées dans le cadre du comité de pilotage du projet au mois de juin 2023.

Cette première expérience a été une véritable « preuve de concept » et elle a contribué à la décision d'associer les personnes accompagnées à la gouvernance régionale de l'emploi accompagné dans le cadre du PRITH, en prenant appui sur les acquis du projet.

L'enrichissement des pratiques professionnelles et de l'offre de service

Le projet a permis d'enclencher une dynamique d'amélioration pour l'ensemble des dispositifs.

Certains groupes ont été à l'origine de nouveaux outils de communication pour le dispositif afin de mieux le faire connaître auprès des bénéficiaires potentiels et des partenaires. D'autres ont proposé la mise en place de nouvelles modalités d'accompagnement (ex. : visites d'entreprise, rencontre avec les anciens, etc...) ou de nouveaux outils (ex. : jeu pour travailler le code de la route, supports ludiques pour s'exprimer entretiens).

Dans de nombreux territoires, les groupes ont été l'occasion de mettre en place des ateliers collectifs pour développer les compétences psychosociales (ex. : gestion du stress, confiance en soi...) ou de recherche d'emploi (ex. : LinkedIn, entretien d'embauche...), même si l'on peut regretter que ces ateliers ont été parfois réservés aux membres du groupe.

Enfin, même pour les territoires qui ont axé leur groupe local sur la pair-aidance, ces espaces collectifs constituent aujourd'hui un des outils de l'Emploi accompagné.

Par ailleurs, les pratiques des professionnels impliqués dans le projet se sont enrichies : ils ont développé des compétences d'animation des démarches participatives, ils ont développé une meilleure connaissance des bénéficiaires et leur proposer un accompagnement plus global, ils ont accentué la co-construction des projets d'accompagnement car le projet a fait évoluer les postures des uns et des autres.

On peut regretter en revanche que cet impact se limite essentiellement aux référents du projet, les autres professionnels étant peu impliqués dans la dynamique des groupes locaux dans la majorité des territoires.

Des impacts tangibles pour les personnes accompagnées

Les participants aux groupes locaux constatent nombre de bénéfices de leur participation au projet.

Avant toute chose, tous mettent en avant les liens tissés avec d'autres participants et la dynamique de pair-aidance qui s'est mise en place. Elle permet de trouver des solutions face aux difficultés rencontrées, d'ouvrir le champ des possibles en donnant à voir des exemples concrets de réussites et, tout simplement sortir de l'isolement. Cela retentit sur les parcours d'accompagnement des personnes en créant une nouvelle dynamique et en réduisant, pour certains, les difficultés psychologiques.

Par ailleurs, les groupes ont été l'occasion de développer ou de valoriser les compétences des participants - aisance relationnelle, expression orale, prise d'initiative, organisation d'activités... - mais aussi d'améliorer leur confiance en soi. Outre l'impact positif sur leur bien-être, il s'agit d'un atout pour leurs parcours professionnels. Certaines personnes ont en effet pu valoriser la participation aux groupes dans le cadre de leur recherche d'emploi ; d'autres considèrent que la participation les a aidées à retrouver un emploi ou à être plus à l'aise dans leur poste.

Enfin, on constate une prise de conscience de l'importance des savoirs expérientiels et, pour certains bénéficiaires, cela a pu susciter l'envie de s'engager dans d'autres cadres.

Il est désormais important d'élargir la dynamique engagée à d'autres personnes accompagnées pour qu'ils puissent bénéficier aussi des apports de la dynamique participative et/ou d'un cadre d'accompagnement collectif.

Conclusion

Ainsi, même si les acquis du projet doivent encore être consolidés, les premiers résultats et impacts sont encourageants et invitent à poursuivre la dynamique participative localement et au niveau régional, tout en favorisant l'essaimage des groupes de participation au-delà du dispositif d'emploi accompagné.

Plus d'informations veuillez consulter le rapport d'évaluation de l'expérimentation.

La production des livrables finaux

Le guide méthodologique

A l'été 2022, un guide méthodologique visant à faciliter la création de groupes locaux de participation au sein des structures accompagnant des personnes handicapées a été créé.

Ce guide est basé sur les éléments méthodologiques transmis lors de la formation et il a été enrichi par les échanges et retours d'expériences des participants tout au long de l'expérimentation. Une version finale de ce document a été produite et mise en forme par l'équipe de communication de l'Ansa en mai 2024.

Il comprend différentes parties :

- Construire l'action de participation (objectifs, moyens nécessaires, plan d'action, validation avec la direction ...)
- Mobiliser les participants (informer, convaincre, prévoir la logistique, préparer les personnes ...)
- Organiser la première réunion (la formation du groupe, le partage des objectifs et modalités de rencontre, l'amorçage de la réflexion...)
- Suivre et faire évoluer l'action (animer le groupe sur la durée, exploiter les résultats obtenus, évaluer « chemin faisant » ...)



Illustration : couverture de la version intermédiaire du guide méthodologique

Ce guide méthodologique est fourni avec ce présent rapport final.

Le guide de l'essaiimage

Début 2024, un guide de l'essaiimage a été produit à partir :

- Des enseignements de l'évaluation
- D'ateliers de travail réalisés lors de la journée de restitution du 16 avril 2024
- D'entretiens menés avec la CNSA et les financeurs du Grand Est (DREETS, ARS, Agefiph, FIPHFP) en mai 2024

Le guide d'essaiimage propose un mode opératoire et des conseils pratiques pour déployer des actions de participation des personnes en situation de handicap. Il poursuit ainsi une double vocation :

- Pérenniser l'action expérimentée dans le Grand Est (au niveau local et régional) ;
- Encourager et développer des actions de participation dans d'autres régions.

Il présente les conditions nécessaires pour développer ou améliorer :

- Un groupe local dans les structures accompagnant des personnes en situation de handicap ;
- Un réseau de participation au niveau régional rassemblant un ensemble de structures locales.

Enfin, ce document propose un plan d'action pour essayer cette pratique dans le Grand Est et sur l'ensemble du territoire national.

Il s'adresse aux financeurs des établissements et services médicosociaux ainsi qu'aux structures elles-mêmes et en particulier les structures porteuses de l'Emploi accompagné.



Développer la participation

**au sein de structures
accompagnant des
personnes handicapées**



Illustration : couverture du guide de l'essaiimage

Ce guide de l'essaiimage est fourni avec ce présent rapport final.

Le rapport d'évaluation

Le rapport d'évaluation produit au mois d'avril 2024, s'appuie sur le suivi du projet tout au long de sa durée ainsi que sur des enquêtes approfondies à l'issue de la phase expérimentale qui ont associé tant les professionnels que les personnes en situation de handicap bénéficiaires des DEA.

Ce document, qui a nourri le guide d'essaiimage, peut également être utile tant aux dispositifs engagés dans l'expérimentation et qui souhaitent poursuivre la dynamique, qu'aux structures qui souhaiteraient se lancer dans le développement des groupes de participation.

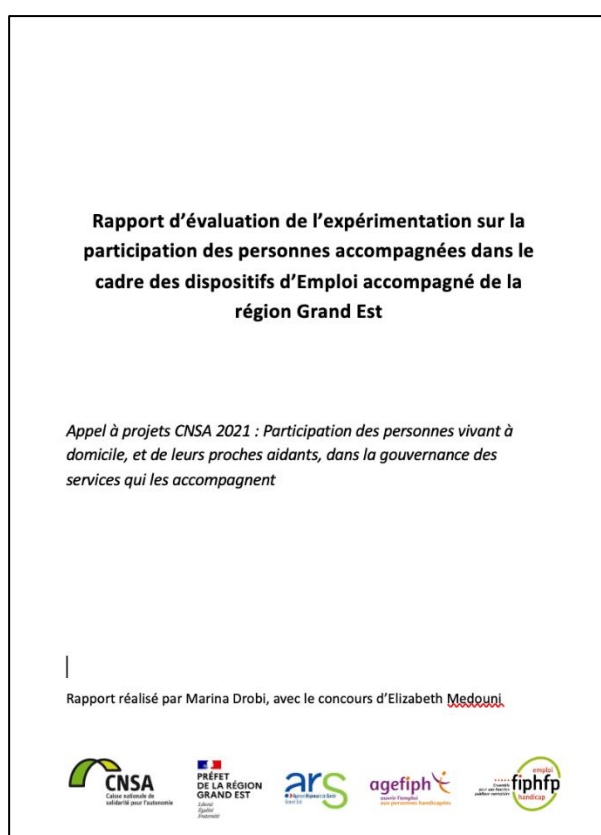


Illustration : couverture du rapport d'évaluation

Le rapport d'évaluation est fourni avec ce présent rapport final.

IV. Bilan critique du projet

Conformité des résultats avec les objectifs

Les résultats du projet sont conformes à ce qui était prévu.

En effet les groupes locaux de participation ont été installés dans l'ensemble des dispositifs participants avec près de 200 réunions et plus de 140 participants entre le début du projet et la fin de l'année 2023. Les groupes ont permis d'apporter des améliorations à l'offre d'accompagnement du dispositifs : ces espaces de partage et de socialisation sont en soi un nouveau levier pour l'accompagnement des parcours des personnes ; dans la quasi-totalité des associations, des ateliers ont été mis en place pour développer les compétences psycho-sociales ou de recherche d'emploi ; de nouveaux outils de communication sur le dispositif ont pu être développés par certains groupes ; enfin quelques nouveaux outils et méthodes d'accompagnement ont également émergé.

On constate en revanche que, contrairement aux projections initiales, les employeurs et les familles n'ont pas été associées aux groupes, choix jugé pertinent par toutes les parties-prenantes car il était nécessaire de mettre en place des espaces « à la main » des bénéficiaires.

Par ailleurs, la situation est variable selon les groupes pour les points suivants : la fréquence des réunions, la taille des groupes, l'implication de l'ensemble des professionnels du dispositif dans la dynamique, le lien avec les bénéficiaires qui ne font pas partie du groupe, la coanimation du groupe par les personnes accompagnées. Enfin, la question de la participation à la gouvernance n'a pas encore été investie même si c'est en cours de préparation dans quelques dispositifs.

Au niveau régional, cinq groupes de participation ont été réunis associant, sur pied d'égalité, professionnels et personnes accompagnées. Ils ont permis de formaliser des propositions pour étayer les dynamiques locales et améliorer le dispositif de l'emploi accompagné en tant que politique publique régionale. Les personnes accompagnées ont été associées à la gouvernance du projet au niveau régional dès juin 2023. En revanche, leur participation à la gouvernance des dispositifs doit encore se concrétiser même si des engagements ont été pris en ce sens.

Au-delà de ces résultats directs du projet, plusieurs impacts ont pu être constatés.

Pour les professionnels référents des groupes :

- Acquisition ou consolidation des compétences pour animer des démarches participatives
- Nouvel cadre d'exercice professionnel, complémentaire à l'accompagnement individuel
- Création d'un véritable collectif régional qui dépasse le sujet de la participation

Pour les personnes accompagnées :

- Développement de liens avec d'autres personnes et pair-aidance
- Développement et valorisation des compétences (exemple : expression orale en groupe, production d'outils de communication...)
- Renforcement de la confiance en soi
- Dynamisation des parcours y compris dans les accompagnements individuels

Pour les Plateformes Emploi accompagné

- Développement des temps collectifs (pair-aidance, compétences psychosociales ou professionnelles, sorties conviviales ou professionnelles)
- Meilleurs outils de communication
- Nouveaux outils et approches d'accompagnement
- En cours, mise en place de la participation des personnes accompagnées à la gouvernance régionale

Plus d'informations dans le rapport d'évaluation de l'expérimentation.

Difficultés et obstacles non identifiés

Un des grands enseignements de l'expérimentation est qu'il est difficile de mobiliser des personnes sur leur simple volonté d'améliorer leur dispositif d'accompagnement. Pour pallier cette difficulté, il est nécessaire que les personnes puissent retirer un bénéfice direct et rapide à l'occasion de leur participation à une action de participation.

Ceci a amené les animateurs des groupes locaux et à l'équipe d'animation régionale d'accorder plus d'importance que prévu aux temps de sociabilisation et de pair-aidance notamment. Il est important toutefois de ne pas perdre de vue la question de la participation des personnes accompagnées au fonctionnement des dispositifs. Le format de réunions articulées en plusieurs temps, proposé à l'occasion du dernier groupe régional, doit permettre d'aller en ce sens.

D'autres difficultés constatées concernent la participation des personnes accompagnées à l'animation et à la gestion des groupes, leur interaction avec l'ensemble des professionnels et l'ensemble des bénéficiaires, ainsi que leur implication dans la gouvernance des dispositifs, a minima au niveau technique à travers l'échange avec les directions.

Pour ces différents points, il aurait été utile de mettre en place certains prérequis et d'étendre la durée de l'expérimentation qui a été jugée trop courte pour les groupes qui ont eu le plus de difficultés à enclencher une dynamique de participation. Il est désormais possible de capitaliser sur l'expérience réussie de certains territoires pour investir ces différents sujets afin de renforcer l'impact de la dynamique participative sur l'offre des plateformes Emploi accompagné et sur les personnes accompagnées.

La question de la participation à la gouvernance s'est heurtée à l'absence d'une gouvernance spécifique des plateformes Emploi accompagné au niveau départemental. Elle doit se mettre en place prochainement et pourra associer les personnes accompagnées en capitalisation sur les acquis du projet.

Plus d'informations dans le rapport d'évaluation de l'expérimentation.

V. Suites à donner

Deux approches sont possibles pour diffuser les pratiques de participation des personnes handicapées au niveau national, sur la base de l'expérimentation réalisée dans le Grand Est :

- **La première approche consiste à se baser sur les structures d'Emploi accompagné** en reproduisant l'expérience du Grand Est sur de nouveaux territoires. Le recrutement de nouvelles structures et le déploiement d'actions de participation peuvent s'appuyer sur le collectif France Emploi accompagné (CFEA).
- **La seconde approche consiste à déployer ce type d'action sur l'ensemble des structures médicosociales de manière plus large.** Elle peut s'appuyer sur des acteurs nationaux tels que la CNSA et la DGCS.

Quelle que soit l'approche choisie, le déploiement peut se faire en trois étapes :

- **Organisation d'une action de sensibilisation des structures sur la base des éléments produits** lors de l'expérimentation (guide, rapport d'évaluation, film) et de témoignages des participants (personnes, professionnels, pouvoirs publics). Cette réunion pourrait prendre la forme d'une visioconférence organisée par la CNSA dans le cadre du retour d'expérience sur les différentes actions soutenues lors de son appel à projets et/ou d'une visioconférence dédiée à l'expérimentation portée par Marguerite Sinclair et l'Ansa dans le Grand Est.

Au-delà des structures porteuses des services (Emploi accompagné, Entreprise adaptées, SAVS, SAMSAH...) les financeurs du médicosocial seraient également conviés par l'intermédiaire de la CNSA, de la DGCS (ARS), de la DFGEFP (DREETS) de l'Agefiph et du FIPHP.

Cette visioconférence permettrait de détecter des structures ou des services volontaires mais également des institutions souhaitant développer la participation (au niveau des structures et/ou au niveau du territoire).

En parallèle, une rencontre peut être organisée avec les financeurs nationaux dans le cadre du comité technique de l'Emploi accompagné.

- **Lancement de nouvelles formations-actions animées par l'Ansa au niveau des territoires volontaires.** La participation à cette formation peut être financée par les pouvoirs publics et/ou au titre de la formation professionnelle. **Cette formation intégrera** un travail collectif pour constituer et animer durablement un réseau d'acteurs de la participation sur le territoire. Elle intégrera également **une évaluation permettant de démontrer l'opérationnalité et la plus-value de la participation** sur le territoire.
- **Lancement de l'animation régionale par l'Ansa dans la perspective de passer le relais à des professionnels de terrain** (professionnels formés). La participation à cette formation peut être financée par les pouvoirs publics (financement PRITH par exemple). Les réunions des groupes régionaux pourraient se dérouler tous les 3 mois en alternant présentiel et visioconférence

(pour préparer les réunions en présentiel), comme expérimenté dans le Grand Est. Après deux années, l'Ansa passerait le relais aux professionnels formés.

Plus d'informations dans le guide de l'essaimage.

VI. Annexe 1 : livrables

Trois livrables sont fournis avec ce bilan final :

Guide de la participation des personnes handicapées : Ce guide propose une méthode pour organiser et animer des actions de participation avec des personnes handicapées sur un territoire. Cette méthode a été élaborée à l'occasion de la formation des animateurs et mis à jour tout au long de l'expérimentation entre 2022 et 2024.

Guide de l'essaimage : Ce document vise à proposer un mode opératoire et des conseils pratiques pour déployer des actions de participation des personnes en situation de handicap. Il poursuit le double objectif de pérenniser l'action expérimentée dans le Grand Est (au niveau local et régional) et d'encourager et développer des actions de participation dans d'autres régions. Il présente les conditions nécessaires pour développer ou améliorer la participation des personnes handicapées sur les territoires qui le souhaitent ainsi qu'un plan d'action pour essaimer cette pratique dans le Grand Est et sur l'ensemble du territoire national.

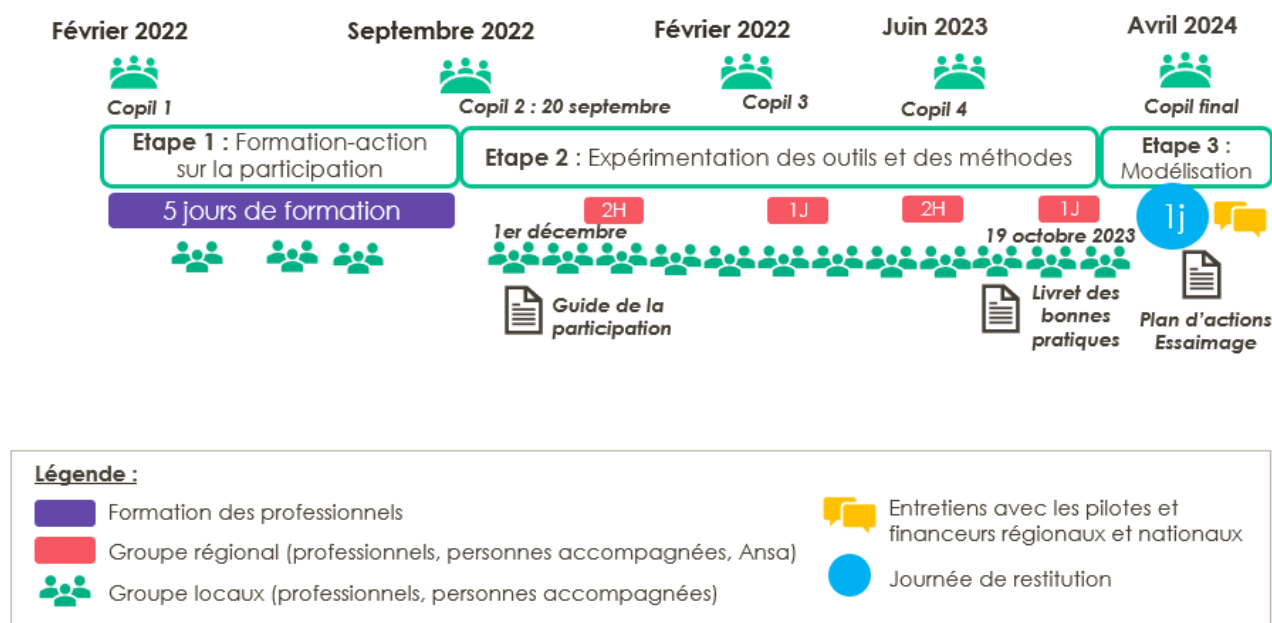
Rapport d'évaluation : Le rapport d'évaluation a été réalisé par une équipe d'évaluation externe. Il décrit les résultats et l'impact de cette expérimentation sur les dispositifs de l'Emploi accompagné engagés dans l'expérimentation, sur les personnes accompagnées et sur les politiques publiques. L'évaluation a été menée entre 2022 et 2024 à travers des remontées d'informations de la part des professionnels et par des rencontres en individuel et en collectif avec les personnes accompagnées, les professionnels, et les directions des structures. Le rapport d'évaluation a été publié à l'issue de l'expérimentation, en mai 2024.

Un film a également été produit à l'occasion d'une rencontre de l'ensemble participatif au niveau régional. Ce livrable n'était pas prévu initialement dans le projet. Il peut être transmis par l'Ansa sur demande mais il n'a pas vocation à être diffusé massivement.

VII. Annexe 2 : conduite du projet

Calendrier rétrospectif des différentes étapes.

Le projet a dû être décalé de 5 mois afin de permettre la bonne réalisation de l'évaluation.



La réalisation des comités de pilotage

Le comité de pilotage du projet s'est réuni cinq fois (15 décembre 2021, 20 septembre 2022, 28 février 2023, 05 juillet 2023, 24 avril 2024).

Entre 20 et 30 participants étaient présents lors des différents comités de pilotage. Étaient à la fois présents des directeurs de structures / de services, des financeurs du projet ainsi que des professionnels et des personnes accompagnées lors des deux derniers comités de pilotage.

Le comité de pilotage a permis de :

- Partager la méthodologie de l'expérimentation et de l'évaluation
- De dresser un état des lieux de l'avancement du projet
- De recueillir l'avis du comité de pilotage sur certains points (exemple : questions à aborder lors du comité régional)
- De présenter les résultats obtenus (évaluation, témoignage de personnes et de professionnels ayant participé à l'expérimentation).

Participants

Personnes participantes aux groupes :

Youri EDON (Sinclair)
Ines HADEF (SIMOT)
Laurence CLERY (Ladapt Aube)
Louis BOCQUILLON (Permanence du Jard)

Financeurs et partenaires :

Anne MATTHEY (DREETS)
Michel ECKLE (DREETS)
Philippe CRENNER (FIPHFP)
Emilie OUKOLOFF (Agefiph) : Excusée
Elodie Michel (ARS) : Excusée

Equipe Projet :

Simon ROUSSEY et Myriam DJOUBRI (ANSA)
Marina DROBI et Walter NIQUE-FRANZ (Evaluation)

Structures :

François GILLET (Sinclair) – **Porteur du Projet**
Maryline ADAM (Sinclair)
Catherine GIRARD (CRM Mulhouse)
Antoine CESCUTTI (Santé mentale Alsace)
Cécile BOURSIER (Permanence du Jard)
Anne DESPAGNE (Permanence du Jard)
Agnès GERBER (Action et compétence)
Laurence DALCIN (Ladapt Aube)
Joël SRONECK (Au fil de la Vie)
Valérie SCHANG (Pyramide Est)
Solène DITER (SIMOT)
Christelle FAILLAT (ADASMS)
José RICHIER (ADASMS)
Diana MIGNARD (AEIM54)
Stephane FLAGEOLLET (AEIM54)
Julie LE BEGUEC (Pyramide Est)

Illustration : Liste des participants au comité de pilotage #4

Interventions

Ines HADEF (SIMOT) : Les groupes locaux.

- Exemple du SIMOT
- Présentation de l'arbre des propositions et de quelques propositions

Louis BOCQUILLON (Permanence du Jard) : Témoignages sur l'Emploi accompagné

- Les points positifs
- Ce qui pourrait être amélioré dans l'accompagnement collectif et dans l'accompagnement individuel

Youri EDON (Sinclair) : Le groupe régional

- Ce que l'on y fait
- Ce que cela apporte

Laurence CLERY (Ladapt Aube) : Les ateliers du groupe régional

- Exemple de l'atelier sur la relation avec le comité de pilotage
- Les attentes du groupe régional



Illustration : les interventions de participants au groupe régional lors du comité de pilotage #4

Tableau récapitulatif des moyens humains utilisés

Au-delà de l'implication des personnes, des professionnels, des directions et des institutions qui se sont impliquées sur le projet, les moyens humains utilisés pour mener à bien le projet et pour lesquels un financement a été demandé concernent uniquement :

- **L'Agence nouvelle des solidarités actives** : cadrage, organisation et gestion de l'expérimentation, formation des professionnels, suivi des groupes locaux, organisation et animation des groupes régionaux, production des livrables.

Quatre intervenants : Simon Roussey (chef de projet), Laura Biaud (chargée de mission, Formation), Myriam Djoubri (chargée de mission, animation des groupes régionaux), Salomé Liard (chargée de communication, réalisation du film et mise en forme des livrables).

Synthèse par phase	Total de jours prévisionnel	Total de jours consommés
Appui au cadrage et au pilotage de l'expérimentation	20	21
Etape 1 : Organisation et animation de la formation-action	30	24
Etape 2 : accompagnement à la mise en œuvre. Organisation des groupes régionaux et appui aux groupes locaux	40	45
Etape 3 : Accompagnement à la modélisation de l'expérimentation	14	17
Total	103	106

- **Équipe de l'évaluation** : Marina Drobi et Elizabeth Medouni (Autonomii) :

Synthèse par phase	Total de jours prévisionnel	Total de jours consommés
Etape 1 : Initialisation	4,5	4,5
Etape 2 : Enquêtes au démarrage de l'expérimentation	4,5	4
Etape 3 : Enquêtes à l'issue de l'expérimentation	13	15,5
Etape 4 : Elaboration des recommandations et du rapport d'évaluation	8	11
Total	30	35